

**OBJET : EMISSION ET GESTION DES CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE EN  
FAVEUR DES POPULATIONS DEFAVORISEES DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.  
AVENANT N°1  
CONSULTATION 2019-0786**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L.3221-11,

VU le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 01 avril 2016,

VU la délibération n° 9 du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 16 avril 2015 donnant notamment en vertu de l'article 3221-11 du CGCT délégation de compétence à Madame la Présidente du Conseil Départemental en matière de marchés publics,

VU les arrêtés n° 2018-002 du 20 juillet 2018 et 2020-004 du 28 avril 2020 de Madame la Présidente du Conseil Départemental relatifs à la composition de la Commission d'Appel d'Offres et donnant délégation de fonction et de signature en matière de marchés publics et délégations de service public à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Conseiller Départemental,

VU la notification de ce marché en date du 18/11/2019,

VU le rapport de présentation établi par la Direction des Territoires et de l'Action Sociale,

VU la réunion de la Commission d'Appel d'Offres par visioconférence le 19 mai 2020,

VU les directives gouvernementales relatives à l'état d'urgence sanitaire (Covid-19) entraînant une augmentation exceptionnelle des commandes de chèques en faveur des populations défavorisées,

Au bénéfice des considérations figurant dans le rapport de présentation présenté à la Commission d'Appel d'Offres consultée,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

- d'augmenter le montant du marché par avenant le montant du marché à hauteur de 50%, soit de 350.000 € HT. Le marché est donc désormais avec un montant minimum de 250.000 € HT et un montant maximum de 1.050.000 € HT



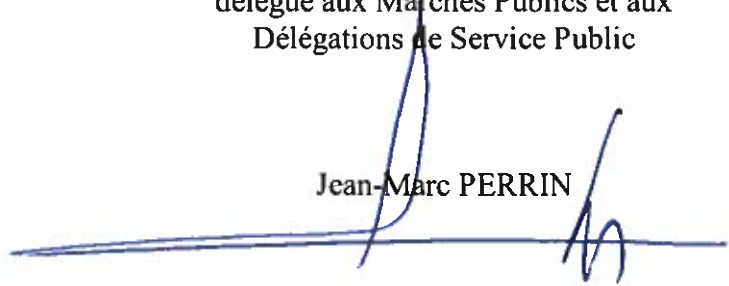
**Article 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité et publiée dans les formes habituelles.

Fait à Marseille, le **20 mai 2020**

Le Conseiller Départemental  
délégué aux Marchés Publics et aux  
Délégations de Service Public

Jean-Marc PERRIN



**Direction Générale Adjointe de l'Administration Générale**

Département des Bouches-du Rhône - Hôtel du Département - 52, av. de St Just - 13256 Marseille cedex 20 - Tél : 04 13 31 13 13 - Téléc : COGEBDR 430 696 F - <http://www.cg13.fr>

Accusé de réception en préfecture  
013-221300015-20200520-20\_00712-C/2  
Date de télétransmission : 25/05/2020  
Date de réception préfecture : 25/05/2020